

PROCES-VERBAL
SEMINAIRE DU CROISIC
Des 22 et 23 octobre 2010

<u>Présents</u>	Didier AUBERT – Jean Pierre BAILLY - Chantal BEAUQUIN – Jacques BALZAC - Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET – Mireille COURBOULAY – Laurent DONNART – Yves GARREAU – Thierry GATEFAIT – Dominique GOBIN – Jacques PHILIPPE - Christian RODET Eric ROUTARD – Pascale SIMON - Philippe BOULANGER – Benjamin HODE – Sophie LAMBOUR – Marie Annick MONNOT - Mickaël NOGUE.
<u>Excusés</u>	Séverine AUBERT - Laurence BAILLY - Franck BAUDRILLER - Jean Paul BREMENT - Marie Paule COLAS - Yannick OLIVIER - Michel PINTE

OUVERTURE

Jacques Philippe, premier Vice-président indique qu'il assurera la présidence de nos travaux en remplacement de Yannick OLIVIER, qui pour des raisons de santé de dernière minute, ne pourra être présent.

Approbation à l'unanimité des personnes présentes, du PV du Bureau du 26.08.2010.

TOURNOI INTER-LIGUES

Pascale SIMON nous confirme que la FFBB a confié l'organisation du Tournoi Inter Ligues pour l'année 2010 et 2011 au Comité Départemental de Loire-Atlantique.

Le Comité sera donc organisateur de cette grande compétition en partenariat avec l'Association dénommée « Les Années Basket ». Pour la saison 2010-2011, la manifestation est prévue du 1^{er} au 4 juin 2011 sur les sites de LA BAULE, GUERANDE, LE POULIGUEN et ST ANDRE DES EAUX.

Lors de ce tournoi nous devons accueillir un certain nombre d'élus de la FFBB. Pour l'occasion la Fédération Française de Basket-ball délocalisera un Comité Directeur dans notre département. En outre le Comité Départemental sera chargé de l'organisation d'un colloque pour les entraîneurs.

« Les Années Basket », Association (loi 1901) avec un bureau exécutif composé de Guy COISY Président, Pascale SIMON Secrétaire, d'un trésorier à désigner et d'un organe de direction composé d'un membre de chaque groupement sportif de : LA BAULE, LE POULIGUEN, GUERANDE et ST ANDRE.

ORGANISATION DU SEMINAIRE

Yves GARREAU fait un bref rappel de l'ordre du jour, du contenu des documents qui ont été expédiés aux participants. Il insiste sur le respect des horaires pour permettre de mener à terme la réflexion sur les championnats jeunes et seniors.

ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT DE LA CDAMC

Laurent DONNART explique que pour des raisons professionnelles et d'éloignement de son domicile par rapport au siège du Comité Départemental, il lui est actuellement impossible d'avoir la disponibilité que requiert la fonction de Président de la C D A M C.

Dans l'attente de l'officialisation de cette démission, il a été proposé à Monsieur Michaël NOGUE d'être coopté pour le remplacer. La nomination d'un licencié non élu est possible en raison de la place vacante du Comité Directeur suite à la Démission de Robert GRELET.

Michaël NOGUE est élu Président de la CDAMC avec 19 voix pour et 1 abstention.

Christian RODET explique qu'il s'est abstenu car il est très réservé sur le principe de la cooptation.

PROJETS DE TRAVAUX DES BATIMENTS DU CD

Jacques PHILIPPE fait un rappel des événements (effractions et dégradations) qui ont motivé le projet de travaux de protection du bâtiment du Comité. Ceux-ci porteront sur les ouvertures et sur la clôture du terrain. Il demande au Comité Directeur de se prononcer sur l'Entreprise à retenir en fonction du prix des travaux, et des prestations proposées (FAO 33845 €, BOUDAUD 37906 €, IRIS 36803 €)

La Société FAO est retenue à l'unanimité des membres présents.

NOUVELLE ORGANISATION DU COMITE

Administrative

Dimitri BREHERET nous présente la nouvelle organisation hiérarchique des salariés du comité et les modifications dans la répartition des tâches à accomplir.

Sous la responsabilité directe du Président et du Secrétaire général, un pôle administratif et un pôle technique sont à distinguer.

Pôle administratif : Annick DAGORNE HOCHARD devient responsable administrative et a sous son autorité deux collaboratrices Evelyne TIGNARD (secrétaire comptable) et Pauline BOURDEAU ZEZE (secrétaire). Les fiches de poste sont modifiées dans un souci de polyvalence pour certaines tâches, indispensables à la gestion quotidienne du Comité.

Pôle technique : Véronique VOYEAU et Guénaël LAHONDA sont sous la responsabilité de Dimitri BREHERET, des Présidents de la commission technique et de la CDAMC.

Guénaël LAHONDA est sous la responsabilité du Président de la Commission Technique

Véronique VOYEAU est sous la responsabilité du Président de la CDAMC.

Spatiale

Dimitri BREHERET propose également une réorganisation en termes d'occupation de l'espace.

Annick DAGORNE-HOCHARD occuperait le Bureau actuel de Pauline BOURDEAU-ZEZE, cette dernière passerait dans le bureau occupé actuellement par Evelyne TIGNARD, cet espace deviendrait le bureau d'accueil et serait ouvert sur le hall.

Evelyne TIGNARD se verrait attribuer le bureau actuel de l'accueil qui, après travaux, serait fermé.

Plusieurs membres du comité directeur contestent la pertinence de ces modifications, notamment le fait que l'espace d'accueil actuel est mieux placé (face à la porte) que celui proposé, (comptoir directement à droite de la porte) ce dernier risquant de gêner le passage. Des remarques sont également faites sur le bureau actuel d'Annick, non adapté pour Pauline (pas de placard) et manque de luminosité si une cloison opaque est ajoutée .

Profitant de la réflexion sur l'occupation de l'espace, il est fait remarquer que le Comité ne dispose pas de salle d'attente et que les personnes convoquées attendent le plus souvent dans le hall, ce qui n'est pas sans inconvénient lorsqu'il s'agit de personnes devant être auditionnées par la commission de discipline, dans une affaire qui les oppose.

Il est conseillé que les commissions accueillent les personnes invitées ou convoquées et les conduisent dans la salle de réunion en attente, si celle-ci est libre.

L'aménagement futur n'étant pas arrêté, il sera tenu compte de ces remarques dans l'élaboration du projet définitif.

RAPPEL SUR LE FONCTIONNEMENT DU CD

Un rappel a été fait sur le mode de fonctionnement du bureau directeur et du comité directeur ainsi que sur le rôle des membres de ces organes décisionnaires

Il a été demandé d'être vigilant sur le niveau d'informations des élus non membres du bureau directeur afin qu'il soit supérieur à celui des clubs.

REFLEXION SUR LES CHAMPIONNATS JEUNES ET SENIORS

1- Engagement des équipes jeunes de Loire-Atlantique en championnat régional

Le comité directeur a décidé de formuler un vœu à la ligue régionale pour que le championnat jeunes région catégories Minimes et Cadets soit organisé de manière identique à celui de la catégorie Benjamins (1^{ère} phase : poules départementales accès région – 2^{ème} phase : championnat régional)

Si le mode de fonctionnement régional reste inchangé, les premières orientations pour modifier le mode de fonctionnement du comité permettant d'élaborer la liste des équipes proposées par le CD pour jouer au niveau régional seront les suivantes :

- 1- demander en janvier à la ligue régionale le quota d'équipes attribué au département pour la saison suivante.
- 2- recenser en janvier les clubs voulant engager une équipe dans le championnat régional la saison suivante.
- 3- organiser une réunion de concertation avec les clubs concernés pour que ces derniers exposent leurs projets et que des ententes puissent être éventuellement créées à cette occasion. L'objectif du comité est de faciliter et inciter les discussions entre clubs car il s'est avéré, après coup, que des ententes auraient pu être constituées les saisons précédentes, libérant ainsi une place et permettant d'avoir des compositions d'équipes plus homogènes. Le choix final de faire une entente resterait toujours du ressort des clubs et ne serait jamais imposé par le CD.

- 4- Choisir et présenter seulement le quota d'équipes validé par la ligue régionale. La commission technique ferait une proposition de classement, après analyse des dossiers de candidatures, au Comité Directeur. Ce dernier validerait ou amenderait la proposition.
- 5- Présenter des équipes supplémentaires uniquement à la demande expresse de la ligue régionale et en suivant l'ordre des équipes validé par le Comité Directeur.

2-Organisation des championnats départementaux jeunes niveau D1

La volonté est de réduire les équipes engagées à ce niveau afin de maintenir une qualité de jeu acceptable. Le choix des clubs se ferait à partir du CAC 44 et de « Wild cards ».

Pour déterminer le nombre d'équipes à retenir, il est demandé à la commission sportive de faire une analyse de la composition des championnats D1 sur les trois dernières saisons pour le bureau du 9 décembre.

Il est demandé à la commission technique de faire une analyse du CAC 44 afin d'améliorer son mode de fonctionnement pour le bureau du 9 décembre.

REFLEXION SUR LES CHAMPIONNATS SENIORS

Organisation des championnats départementaux seniors

L'orientation retenue est de réorganiser la pyramide de la manière suivante, seule la catégorie masculine serait concernée :

DM1	2 poules
DM2	2 poules
DM3	3 poules
DM4	4 poules

Afin d'étudier la pertinence de cette réorganisation, un groupe de travail est créé avec les personnes suivantes :

Jacques PHILIPPE – Président du groupe de travail

Jean-Pierre BAILLY

Jacques BALZAC

Benjamin HODE

Christian RODET

Leur rôle sera d'évaluer les avantages et les inconvénients de cette formule et de simuler cette nouvelle organisation sur la mise en place du championnat de la saison précédente.

Le Président

Yannick OLIVIER

Le secrétaire Général

Dominique BOUDEAU